

Incendie de Lubrizol : « Aucune hypothèse ne doit être écartée », selon le PDG Frédéric Henry

Stéphane SIRET

12-15 minutes

Dans quel état l'usine Lubrizol se trouve-t-elle aujourd'hui ?

Frédéric Henry. « Elle est arrêtée. Environ 10 % du site est détruit. Il s'agit de la partie logistique de l'usine, c'est-à-dire l'entrepôt où il y avait beaucoup de fûts et une station d'enfûtage. Autrement dit, un endroit où l'on met le produit dans les fûts. C'est donc cette partie-là de l'usine qui a été détruite. »

Au lendemain de l'incendie, vous vous êtes montré un peu perplexe sur l'origine de l'incendie. D'où vient votre perplexité ?

« L'incendie s'est déclaré aux alentours de 2 heures du matin dans un endroit où rien ne bouge. Il n'y a pas d'activité, c'est un entrepôt. »

Votre usine fonctionne en continu, 24 h/24. À ce moment-là de la nuit, y avait-il des salariés dans cet entrepôt ?

« Oui, il y a des salariés dans l'entrepôt et cet entrepôt principal de Lubrizol est entièrement protégé contre l'incendie avec un système de sprinkler [une installation fixe d'extinction automatique, Ndlr]. Si quelque chose commence à s'enflammer, le système le noie et cela s'arrête tout de suite. »

Est-ce que le système a fonctionné ?

« Oui il a fonctionné, mais le souci, apparemment, c'est que le feu est parti d'autre part – on ne sait pas encore exactement où et l'enquête nous le dira. On pense qu'en arrivant dans cet entrepôt principal, l'énergie était telle que les spinklers ne servaient plus à rien. »

Pensez-vous à un acte malveillant ?

« Je n'écarte aucune hypothèse. »

Les enquêtes ont-elles débuté ?

« Je crois qu'il y a une enquête judiciaire, une enquête administrative et la nôtre, que nous menons en interne pour comprendre d'où vient ce feu. C'est très important de comprendre l'origine. Un feu ne se déclare pas tout seul... »

Mais aucune hypothèse n'est à écarter selon vous ?

« Non aucune. Aucune hypothèse ne doit être écartée. »

Quelles sont les matières qui ont brûlé ?

« Dans ce stockage, ce sont des additifs pour lubrifiants. Quand vous achetez un bidon d'huile dans le commerce, il y a 20 % d'additifs pour lubrifiant dedans. Nous, nous fabriquons des additifs dans de l'huile également. Ce sont donc des hydrocarbures. »

Le préfet parle de fortes émanations de benzène également et d'une forte concentration sur le site.

« J'ai entendu parler du benzène, mais je ne sais pas d'où ça vient. Je préfère ne pas faire de commentaires sur le sujet car je ne vois pas pourquoi il y aurait du benzène chez nous. Il ne faut pas oublier une chose : l'entrepôt de Lubrizol a brûlé, mais également un entrepôt voisin de l'entreprise, SCMT [*Société commerciale de magasinage et de transports, Ndlr*](1). En tout cas, chez nous, nous n'avons pas de fûts de benzène. »

Et le plomb qui a été retrouvé dans les analyses ?

« Oui, mais ce sont des teneurs en plomb qui sont proches des routes notamment. En tout cas, il n'y a pas du tout de plomb chez nous. »

Comprenez-vous l'émotion et la crainte suscitée par cet incendie et ce grand nuage noir tandis que les autorités nous disent qu'il n'y a pas de « toxicité aiguë » ?

« Évidemment, je comprends compte tenu de la dimension de cet incendie. Des mesures ont été faites aussitôt et il faut bien voir que le nuage est monté très haut. »

On a quand même retrouvé de la suie dans les écoles, dans les jardins, sur les plantes, en campagne...

« La suie se dépose, c'est évident. Je ne connais pas la

composition exacte ni la formule chimique de cette suie, mais c'est comme un produit carboné. Quand on brûle un produit carboné, il y a de la suie. »

On a également parlé de matière radioactive sur le site ?

« Oui car dans les entreprises comme les nôtres, il y a souvent des cellules radioactives qui permettent de faire des mesurages de niveau dans les bacs, par exemple. Mais ces cellules sont entièrement scellées et, dans ce cadre-là, nous en avons, mais dans la partie de l'usine qui n'a pas été du tout touchée par l'incendie. »

Comment vont les salariés de l'entreprise ?

« Ils sont profondément affectés par ce qui se passe. On est ahuris de voir un tel résultat malgré la mobilisation extraordinaire de nos équipes, qui sont formées à la sécurité. Ils ont attaqué le feu avec les pompiers et ont fait un travail exceptionnel. Ils ont extrêmement bien sauvegardé le reste de l'usine avec un courage remarquable. »

C'aurait pu être plus grave ?

« Oui, l'usine aurait pu être détruite à 50 %. »

Les systèmes d'alerte ont-ils bien fonctionné ?

« Dans les usines, soit ce sont des alarmes automatiques, soit quelqu'un voit quelque chose. L'alarme a sonné à un moment donné, mais si le feu a démarré d'un endroit où personne ne le voit ou très loin d'une alarme automatique, il a pu prendre de la puissance. »

Beaucoup de voix se sont élevées depuis jeudi et des élus estiment notamment que toutes les leçons n'ont pas été tirées de l'épisode du mercaptan, en 2013. Avez-vous le sentiment d'en avoir retiré tous les enseignements de cet événement ?

« C'était un épisode qui n'avait rien à voir avec ce qui s'est passé dans la nuit de jeudi à vendredi. Nous avons énormément investi pour éviter que cela se reproduise. Nous sommes un site Seveso seuil haut, extrêmement suivi par la Dreal [*Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement*], avec des visites régulières. Nous faisons des exercices en interne, au moins quatre par an. La Dreal fait aussi des POI [*Plans d'opération*

interne] à l'improviste. Nous sommes extrêmement vigilants sur la sécurité. Mais j'aimerais bien connaître la cause réelle de cet incendie, vraiment. »

Des députés demandent la création d'une enquête parlementaire. Vous la redoutez ?

« Je viens de l'apprendre, mais je n'ai pas d'avis sur ce sujet. »

L'usine pourra-t-elle redémarrer un jour ?

« J'espère bien oui ! Il y a entre 400 et 450 salariés sur le site et environ 1200 personnes qui travaillent pour Lubrizol à Rouen avec la sous-traitance. »

L'usine a-t-elle encore un avenir sur ce site-là. Des habitants du Petit-Quevilly réclament sa fermeture ?

« Nous ne sommes pas très loin du centre-ville, mais même si nous étions loin, on retrouverait aussi un panache et des suies en ville. Mais que l'on soit proche ou non d'un centre-ville, comme pour notre usine proche du Havre, sur la zone industrielle, nous avons les mêmes règles de sécurité. »

La maire de Canteleu demande que Lubrizol paie ce qu'elle a pollué. Quelle sera votre politique en la matière ? Vous savez aussi que des plaintes ont été déposées.

« Il est tôt pour parler de cela ! Nous avons déjà un immense travail à fournir pour faire face. Des enquêtes sont en cours et c'est suite à tout cela que les choses se décideront. »

Quelle va être la situation des salariés de l'usine ?

« Notre priorité est de sécuriser le site avec les services de l'État. Chaque chose en son temps. Nous avons beaucoup de choses à faire. Petit à petit, on prendra des décisions, mais, en tout cas, l'avenir des salariés de l'entreprise est une question à traiter dans le court terme plutôt que de savoir ce que Lubrizol devra payer. Avant de parler de cela, il faut bien connaître les responsabilités. »

Dans quel état d'esprit êtes-vous ?

« Fatigué bien sûr, mais en état de bouillonnement intellectuel pour arriver à tout coordonner. En tout cas, cela me désole car nous avons de bonnes relations avec les riverains et avec la population. Je rappelle quand même qu'il n'y a eu aucune victime ni aucun blessé. C'est très important de le rappeler. On nous compare à

Toulouse, mais AZF avait fait trente et un morts et des milliers de blessés. »

Les services de l'État ont-ils joué leur rôle en matière de transparence ?

« Oui je le pense. Dans ces moments-là, les services de l'État vont très vite. Évidemment, on peut être parfois impatient parce que les analyses tardent à arriver, mais certaines demandent du temps pour être réalisées. Je crois que le préfet a été très clair en donnant les résultats dès qu'il les a en sa possession. La priorité, dans les premières heures, a été de combattre l'incendie. Je pense que cela a été bien fait. »

(1) Contactée dimanche 29 septembre 2019 au soir, la préfecture précise : « A ce stade, rien ne permet de déterminer l'origine de l'incendie. Ce sera à l'enquête qui est en cours de répondre à cette question ».

« Il faut savoir ce qui a brûlé »

Le professeur André Picot est toxicochimiste, ancien directeur de l'unité prévention en risques chimiques au CRNS. Il livre son éclairage sur l'incendie Lubrizol.

Les dernières analyses sur l'air transmises par la préfecture de la Seine-Maritime se sont révélées presque entièrement négatives. Seulement quelques traces de dioxyde d'azote et de soufre ont été relevées sur certains sites. Est-ce vraiment cohérent, alors qu'une entreprise industrielle, classée Seveso, a brûlé ?

Pr. André Picot : « Les analyses livrées par la préfecture sont hors de propos. Ce qui est recherché par exemple, ce sont des produits classiques comme le dioxyde d'azote qu'émettent les moteurs diesel. Donc vous ne risquez pas de trouver des taux dans l'air différent de la normale. Il faudrait savoir exactement ce qui a brûlé au sein de l'entreprise. Le directeur du site Lubrizol doit forcément savoir ce qui se trouve dans les stocks. À partir de ce moment, vous savez quoi chercher. J'imagine – ce n'est qu'une hypothèse qui demande à être confirmée, car nous n'en avons pas la preuve – qu'il puisse y avoir la présence d'organophosphorés [agents neurotoxiques NDLR]. Ceux-ci se retrouvent dans les lubrifiants à haute performance. »

Un citoyen a lancé une cagnotte en ligne pour procéder à des analyses en toute indépendance. Qu'en pensez-vous ?

« Bien-sûr, il faut aller plus loin dans les résultats. Ces recherches doivent se faire avec un laboratoire agréé. Surtout, ce qui doit être analysé, ce sont les suies. Les agriculteurs, apiculteurs ou éleveurs peuvent être inquiets après le dépôt de celles-ci sur leurs récoltes. Ces dernières seront peut-être foutues. Peut-être que leurs animaux ont bu de l'eau sur laquelle des suies se sont déposées. Le mieux à faire, c'est d'appliquer le principe de précaution et de faire de la prévention. Il faut que les gens soient le moins possible en contact avec ces goudrons, et s'ils doivent s'en débarrasser, qu'ils utilisent des gants. »

Beaucoup d'habitants se sont plaints de maux de tête ou de nausées dans les jours qui ont suivi la catastrophe. Est-ce la conséquence d'une atmosphère polluée et toxique ?

« Ces symptômes sont dus à l'inhalation de produits irritants. Mais cela ne dure pas longtemps. Ils ont en revanche des conséquences plus graves pour les personnes présentant déjà des troubles respiratoires ou pour les personnes âgées, ou encore les femmes enceintes, mais sans que ces personnes en viennent à mourir. C'est une réaction inflammatoire à ces produits. Mais malheureusement, nous ne connaissons pas les conséquences sur le long terme. Nous savons que les hydrocarbures aromatiques sont potentiellement dangereux pour la santé, mais de là à dire qu'ils sont les causes de cancers, il y a un pas. »

Edouard Philippe promet « la transparence totale »

Premier ministre en tête, le gouvernement promet de transmettre toutes les analyses de la pollution engendrée par l'incendie de l'usine chimique Lubrizol alors que l'inquiétude reste de mise en Normandie, et jusque dans les Hauts-de-France. En déplacement dans le Morbihan à l'université du MoDem, **Édouard Philippe** a assuré dimanche que « *pour faire face à l'inquiétude légitime des populations, il n'y a qu'une solution : le sérieux et la transparence complète et totale* ». « *Nous avons souhaité faire en sorte que tout ce qui est su, que toutes les analyses qui sont réalisées soient rendues publiques* », a-t-il fait valoir.

Samedi, le préfet de Normandie, **Pierre-André Durand**, avait

présenté les résultats de différentes analyses, dont celles très attendues concernant une éventuelle pollution atmosphérique. Il avait évoqué « *une situation normale* » de la qualité de l'air, sauf sur le site de Lubrizol (présence de benzène), tout en rappelant plusieurs décisions concernant l'agriculture, notamment « *un gel* » des récoltes, appliquant le principe de précaution. Hier soir, les préfetures de l'Aisne et de la Somme ont également gelé leurs récoltes « *à titre conservatoire* ».

Tandis que des élus de gauche, notamment le député **Christophe Bouillon** (PS, Seine-Maritime), réclament une commission d'enquête parlementaire, le ministre de l'Économie et des Finances **Bruno Le Maire** a jugé dimanche qu'il serait « *utile* » de revoir les règles d'implantation des usines sensibles.